



# Garderie périscolaire

## PROJET PEDAGOGIQUE



**Espace Loisirs Le Marronnier**

**Ecole maternelle Victor Hugo**

# **SOMMAIRE**

## **I/ Contexte**

1. Environnement
2. Les locaux
3. Le public accueilli
4. Les horaires d'ouverture
5. L'équipe pédagogique

## **II/ Objectifs**

## **III/ Rôle de l'équipe d'animation**

1. Avec les enfants
2. Au sein de l'équipe
3. Avec les parents

## **IV/ Rôle de la direction**

## **V/ Les moyens de communication**

## **VI/ Mesures pour l'accueil des enfants porteurs de handicap**

## **VII/ Les partenaires**

## **I/ Contexte**

## 1. Environnement

La garderie « municipale » est en place depuis 2012 pour les enfants des écoles primaires et 2017 pour les enfants des écoles maternelles dans un cadre égalitaire et laïque.

Les établissements se trouvent à Monchecourt, commune d'environ 2507 habitants.

La garderie primaire se situe à l'Espace Loisirs Le Marronnier, rue Jean Jaurès.

La garderie maternelle se situe à l'école maternelle Victor Hugo, rue Pierre de Coubertin.

## 2. Les locaux

### - Espace Loisirs Le Marronnier :

« Le Marronnier » est une ancienne école primaire comprenant 4 salles d'une capacité d'environ 30 enfants (2 au rez de chaussée et 2 à l'étage).

Elle dispose d'une grande cour à l'arrière ainsi que d'une petite à l'avant du bâtiment accompagnée d'un préau.

### - Ecole Maternelle Victor Hugo :

L'école qui accueillera la garderie est en plain-pied, elle est de forme circulaire, on y trouve 3 classes, une salle de travaux manuels ainsi qu'une salle de jeux et une cuisine.

A l'extérieur : une cour, un espace pelouse ainsi qu'un préau.

### 3. Le public accueilli

L'école primaire du CP en CM2 accueille en moyenne 120 enfants.

L'école maternelle accueille en moyenne 75 enfants et sont répartis de la petite section à la grande section.

### 4. Les horaires d'ouverture

Les accueils sont ouverts le lundi, mardi, jeudi et vendredi

En maternel :

- le matin de 7h30 à 8h30
- le soir de 16h15 à 17h45

En primaire :

- le matin de 7h20 à 8h20
- le soir de 16h30 à 18h

### 5. L'équipe pédagogique

L'équipe est constituée :

- Personnels titulaires du BAFA
- Un(e) directeur/trice

L'équipe pédagogique est principalement constituée du personnel interne à la mairie de Monchecourt.

## II/ Objectifs

L'équipe d'animation devra être en mesure d'appliquer les objectifs imaginés par le/la directeur/trice et de respecter son rôle d'animateur.

Ces objectifs sont appliqués en respectant une neutralité syndicale, philosophique, politique et religieuse et une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale.

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<i>Amener l'enfant à faire en autonomie</i>	<i>Mettre en place des outils facilitant la vie quotidienne de l'enfant et les mettre à sa portée</i>	<i>Adhésion des enfants</i>
<i>Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne</i>	<i>Choix d'activités</i>	<i>Participation des enfants</i>
<i>Confier des responsabilités</i>	<i>- Inciter les enfants à ranger - Faire des tableaux de rangements afin que tous les enfants participent</i>	<i>Faire ranger les enfants</i>
<i>- Proposer des activités variées - Donner le choix à l'enfant</i>	<i>Mise en place de plusieurs ateliers durant l'accueil (exemple : petits jeux, activités manuelles, motricité,...)</i>	<i>Participation libre des enfants aux différents ateliers proposés</i>
<i>Responsabilisé l'enfant dans la vie quotidienne et l'environnement</i>	<i>- Outils ou supports adaptés - Mettre en place un tableau gommette lavage des mains - Mise en place de bacs de couleurs pour les déchets recyclables ou non</i>	<i>- Apprendre à l'enfant un automatisme  - Apprendre à l'enfant ce qui est recyclable ou pas</i>

### **III/ Rôle de l'équipe d'animation**

#### ***Avec les enfants***

- Garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Être l'écoute des enfants et répondre à leur demande.
- Accepter le refus, ne pas forcer.
- Gérer son activité du début à la fin.
- Fait part des problèmes survenus pendant la garderie.
- Respecter l'enfant en tant qu'individu à part entière au sein du groupe (pas de différences entre les enfants).

#### ***Au sein de l'équipe***

- Respecter ses collègues.
- Travailler en équipe et écouter l'autre.
- Accepter les remarques et savoir se remettre en question.
- Respecter le travail de l'autre.

## ***Avec les parents***

- Discuter de la journée de l'enfant (pendant le temps de garderie).
- Savoir orienter les parents vers les personnes concernées (services de la Mairie, etc.).
- Savoir rassurer les parents de façon positive.

L'équipe d'animation mettra en place des activités en adéquation avec le projet éducatif en respectant de la journée scolaire de l'enfant.

- Le matin : Après un temps de collation fournie par les parents ou la structure, les enfants participeront à des jeux d'éveil ou mini temps toniques.
- Le soir : Goûter, puis jeux en groupe, temps d'échange sur la journée des enfants.

Attention : le temps de garderie étant relativement court, les activités sportives seront des temps éphémères encadrés par les animateurs afin de permettre à l'enfant de se dépenser (par exemple: multi-ateliers en extérieur, jeux de balle, etc...)

La structure mettra à disposition du matériel ludique, sportif et éducatif pour mener à bien par exemple : des ateliers de découverte d'une nouvelle discipline excluant toutes formes de cours ou d'apprentissages particuliers.

## **IV/ Rôle de la direction**

La personne en charge de la direction est :

- Garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- En charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel de la garderie.

- Médiatrice entre la structure et l'organisateur.
- Responsable des règles de vie au sein de la garderie en relation avec le règlement intérieur déjà existant dans la structure.
- Co-constructrice du projet d'animation.

La direction est également garante de la sécurité physique et morale des enfants ainsi que de son équipe. Elle doit informer l'équipe de tout changement dans le projet pédagogique.

#### Rôle de coordination avec l'équipe enseignante :

Une réunion peut être éventuellement mise en place afin de connaître les objectifs et moyens mis en place par l'équipe enseignante.

Par exemple : si les élèves de l'école travaillent sur l'automne, des ateliers en rapport avec ce thème peuvent être proposés en garderie.

#### **V/ Les moyens de communication**

L'accueil périscolaire peut être mis en valeur sous plusieurs formats :

- Des articles sont publiés dans le journal de la commune « L'écho municipal de Monchecourt » rédigé par le directeur et alimenté par des photos (Les parents ont au préalable accepté ou refusé un droit à l'image qui est pris en compte).

- Le site internet de la commune est également en ligne depuis Janvier 2010 : [www.monchecourt.fr](http://www.monchecourt.fr).
- La commune dispose d'une page Facebook officielle « Ville de Monchecourt » sur laquelle des échanges directs sont effectués avec les habitants.
- Des prises de contact sont effectuées régulièrement avec la presse afin de faire paraître des articles

La communication avec les parents peut s'effectuer de plusieurs manières :

- L'équipe de direction est ouverte à chaque remarque, questions et suggestions durant l'heure des parents ou en mairie durant les périodes scolaires.
- Des affichages sont mis en place pour informer des dates d'inscriptions, etc...

## **VI/ Mesures pour l'accueil des enfants porteurs de handicap**

L'accueil est totalement accessible aux enfants porteurs de handicap.

Les salles peuvent être aménagées afin que chaque enfant puisse se déplacer et accéder à tous les ateliers.

L'enfant pourra participer à un maximum d'activités, en effet l'équipe d'animation se doit de l'intégrer en adaptant son projet.

Si un enfant atteint d'un trouble ou handicap psychique est inscrit, une rencontre avec la famille sera au préalable organisé. Un aménagement de nos méthodes d'animation peut être mis en place (ex : appréhension des consignes données, le discours et la conduite à tenir avec l'enfant). Des réunions peuvent être également programmées avec l'équipe enseignante en charge de l'enfant.

L'accueil ne pourra en aucun cas refuser une inscription d'un enfant porteur de troubles ou handicap.

## **VII/ Les partenaires**

L'accueil périscolaire peut s'appuyer sur divers partenaires afin de mettre en place au mieux son projet éducatif et pédagogique.

La CAF comme principal financeur du projet dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse qui est également un soutien technique. Nos interlocuteurs nous permettent de clarifier nos objectifs d'année en année pour être cohérent avec les besoins de la population monchecourtoise.

Les équipes enseignantes des écoles Jacques Prévert et Victor Hugo nous permettent un meilleur suivi des enfants et de leurs besoins.

La commune de Monchecourt et le conseil municipal qui nous donnent les outils nécessaires pour mener à bien nos accueils.